



Fédération Française de Tir à l'arc
N° d'affiliation FFTA: 15 71 029
Agrément Jeunesse et Sports : 71 S 8 41

Siège : Hôtel de Ville
71 600 Paray-le-Monial
@mél : archersdelatour.paray@laposte.net
Site web : <http://club.quomodo.com/archersdelatourstnicolas>

Paray-le-Monial, le 1 novembre 2014

Amis Archers,

Les Archers de la Tour Saint Nicolas sont heureux de vous inviter à une épreuve de tir en Salle, 2 x 18 mètres au cours duquel se disputera le Challenge de la Ville de Paray-le-Monial, (règlement ci-joint).

Ce tir aura lieu le **dimanche 16 novembre 2014**, au Gymnase Municipal, Avenue de Chalon à Paray-le-Monial.

Horaires	Matin	Après-midi	Inscriptions :
<i>Ouverture du greffe :</i>	<i>8 h 00</i>	<i>13 h 00</i>	Adultes 8,00 €
<i>Échauffement et inspection du matériel :</i>	<i>8 h 30</i>	<i>13 h 30</i>	Jeunes (y compris Juniors) 4,00 €
<i>Début des tirs :</i>	<i>9 h 00</i>	<i>14 h 00</i>	

Blasons et catégories :

Classique	Poussins 80cm	Benjamins, Minimes 60cm	Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans et Super Vétérans 40 cm
Poulies			Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans et Super Vétérans 40 cm
Arc Nu		Cadets (benjamin, minimes) 60 cm	Juniors, Seniors, Vétérans et Super Vétérans 40 cm

Pour les juniors, seniors, vétérans et super vétérans, possibilité de tirer sur trispot à demander à l'inscription

Sont obligatoires : Chaussures de sport et tenue de club ou blanche.

Buffet et Buvette seront à votre disposition toute la journée.

Le bulletin d'inscription ci-joint est à renvoyer au plus tard le 13 novembre 2014
par courrier électronique : archersdelatour.paray@laposte.net

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'en fonction des places disponibles qui est, pour chaque départ, de 48.

Sportivement, à bientôt.

Présidente :

Chantal Lamborot
5, bd Henri de Régnier
71600 Paray-le-Monial

Tél. : 03 85 88 17 95



RÈGLEMENT DU CHALLENGE DE LA VILLE DE PARAY-LE-MONIAL

Le Challenge de la Ville de Paray-le-Monial sera remis à l'équipe vainqueur par Monsieur le Maire ou son représentant.

Les tireurs de toutes catégories et armes sont admis à participer à cette compétition.

Les équipes seront composées de 3 tireurs nommés, toutes catégories, niveaux et armes confondus. Elles seront déposées au préalable au greffe dès l'inscription.

Ce Challenge sera remis en jeu chaque année à la même période et sera définitivement gagné par le Club qui l'aura obtenu 5 années consécutives.

Challenge de la Ville de Paray-le-Monial – Les Archers de la Tour Saint Nicolas

Inscription du club de :

Responsable à contacter si nécessaire : _____ Tél. : _____